

Femmes-ingénieurs

Sur la proposition du Conseil de Perfectionnement de l'École Centrale des Arts et Manufactures le Ministre du Commerce a décidé d'admettre au concours d'admission à cette école en 1918 les candidatures des femmes. Successivement l'École des Mines de Saint-Etienne, l'Institut National Agronomique ont ouvert leurs portes aux jeunes filles. Nous avons déjà des avocates à qui la toque était une parure, des doctresses qui pouvaient apporter dans l'exercice de leur art des délicatesses qui s'imposent ; nous aurons des femmes ingénieurs. C'est un signe des temps, le féminisme encouragé par des hommes de bonne volonté plutôt que clairvoyants aura, du fait des conditions économiques et sociales créées par la guerre, remporté une très grande victoire.

Devons-nous applaudir à cette victoire ou ne convient-il pas, au contraire, de faire, dès maintenant, toutes réserves au sujet du fait nouveau : l'institution des femmes-ingénieurs ? Nous le croyons nous intentons même un procès à l'idée. Et tout en nous efforçant de rester impartial, malgré les penchants de notre sexe en la circonstance, nous voulons ouvrir ici le débat. Celui-ci doit être courtois et loyal, comme il sied entre gens maintenant égaux puisqu'aussi bien le sexe faible entend, désormais, se mesurer avec l'homme sur le terrain de l'analyse mathématique. Analysons.

I

La femme et les carrières. L'encombrement des carrières.

Il y a lieu de se demander d'abord s'il n'y avait pas avant la guerre un encombrement général des carrières dites libérales. La réponse est affirmative. De tous côtés on se plaignait, non d'un trop grand nombre de gens instruits mais d'une véritable pléthore de jeunes diplômés déjà spécialisés qui cherchaient bon gré, mal gré, à percer, à faire leur trou dans quelque carrière qui pût raisonnablement payer leurs efforts d'hier et l'intérêt de leurs dépenses d'études. Hélas la liste serait longue des médecins sans clients, des avocats sans cause, surtout de tous les docteurs dont la science et l'intelligence n'ont jamais pu se frayer une route acceptable. Combien de jeunes ingénieurs de Centrale ou de l'Institut Agronomique n'ont jamais fait que de tenir de très vagues écritures dans des bureaux.

Evidemment c'est la poursuite du mieux-être qui pousse les parents à rechercher une carrière plus relevée pour leurs enfants ; mais comme il n'y a que le frein du concours et que le concours ne proportionne pas ses admissions au nombre des demandes de l'in-

dustrie, du commerce, de l'agriculture, il en résulte que l'école ouvre une porte trop large aux espérances des pères trop ambitieux.

Nous ne faisons ici le procès de personne ; père nous-mêmes nous passerons demain par les mêmes erreurs ; nous faisons seulement le procès des idées, des tendances, de la mentalité et si nous voulons que notre jugement soit sûr, il est indispensable que nous discussions en toute liberté sur toutes les pièces du dossier.

L'Ecole Centrale des Arts et Manufactures a admis, en l'année 1917, 190 candidats, l'Institut Agronomique 47. D'autres écoles dispensent le titre d'ingénieur avec toute garantie de savoir, de formation générale et spéciale ; si l'on excepte l'Ecole Polytechnique qui prépare aux administrations de l'Etat et à l'Armée, nous avons l'Ecole Supérieure des Mines de Paris, l'Ecole des Mines de Saint-Etienne, l'Ecole des Ponts et Chaussées, l'Ecole Supérieure d'électricité, les Ecoles des Arts et Métiers de Paris, Lille, Châlons-sur-Marne, Aix et Angers ; voilà pour l'industrie ; en agriculture trois Ecoles Nationales d'agriculture forment concurrence avec l'Institut agronomique des ingénieurs pour l'agriculture. Dans la partie chimique, l'Ecole Municipale de physique et chimie et l'Institut de chimie annexé à la Faculté des Sciences forment les ingénieurs chimistes. Bon an, mal an, 1.100 ingénieurs de toutes spécialités sortent de nos écoles du Gouvernement. A ceux-ci s'ajoutent les diplômés de nos grands établissements privés de province : Institut industriel du Nord de la France, Ecole Centrale Lyonnaise, Ecole d'Ingénieurs à Marseille. Hardiment on peut nombrer à 2.000 le nombre d'ingénieurs qui sortent chaque année de nos divers établissements d'Etat régionaux ou municipaux, établissements dans lesquels un concours sérieux barre l'accès, et dans lesquels le niveau des études est très élevé.

Or, si ce chiffre était tel qu'avant la guerre il dépassait la demande des industriels, quel besoin avons-nous de le maintenir en ouvrant aux jeunes filles la porte de nos grandes écoles comme nous leur avons naguère ouvert les portes des facultés ? La question se défend pour la faculté, elle ne se soutient plus pour l'école.

Quel besoin véritablement avons-nous de maintenir la gêne des situations dites libérales pour que leurs occupants, demain comme hier, acceptent des appointements de 150, 200 et 300 francs par mois insuffisants souvent à les faire vivre surtout s'ils ont une famille, insuffisants toujours à leur permettre de tenir le rang social auquel ils doivent raisonnablement prétendre.

On nous dira que les concours sont seulement ouverts depuis 1917, ou même pour 1918 et qu'alors les jeunes filles qui ont besoin

d'une longue préparation spéciale ne pourront pas affronter les prochains concours. C'est vrai ; l'encombrement n'est pas pour demain, il est pour après-demain ; il n'en sera que plus intense. Demain, c'est l'époque suivant immédiatement la guerre ; les jeunes étudiants, les jeunes ingénieurs sont tombés au champ d'honneur ; des vides immenses sont creusés dans les rangs de toute cette belle et brillante jeunesse. A l'institut agronomique on compte 200 ingénieurs agronomes tués à l'ennemi. Est-ce que demain nous les remplacerons par deux cents jeunes filles ingénieurs agronomes ? Non, mais quelques jeunes filles vont envisager dès demain le concours pour s'y présenter dans cinq ou six ans, grossissant alors le flot des candidats choisis parmi la jeunesse des lycées et collèges. *Dans quelques années nous aurons ainsi déterminé une pléthore de diplômés alors que pour le lendemain de la guerre nous n'aurons pas à beaucoup près nos cadres remplis.* Si demain l'avalissement des gages et appointements, des honoraires n'est pas chose faite, dans quelques années, la lutte sera telle que nous retrouverons avec un coût de la vie qui sera limité Dieu seul sait quand ! des salaires de famine.

Était-ce vraiment bien raisonnable de détruire l'aiguillon des longues et fortes études, coûteuses et difficiles ? On pourra objecter que les jeunes filles ingénieurs trouveront peut être mari et qu'alors elles rentreront dans le rang de leur sexe et abandonneront leur carrière. Nous le souhaitons pour toutes celles qui le voudront et nous allons même jusqu'à espérer que leur haute culture les distinguera à l'attention des prétendants. Mais si, en grand nombre, elles abandonnaient la carrière, de quel profit seraient pour la Société leurs efforts et leurs veilles, leurs succès et leur développement scientifique ? Ils enrichiraient leurs conversations familiales s'ils ne servaient pas à remplacer le mari absent ou malade quelquefois. Le profit serait mince. On aurait ainsi ouvert des portes à une population qui ne placerait pas le capital intellectuel dans l'économie nationale et on aurait par voie de concours éliminé peut-être des jeunes hommes qui moins forts en algèbre et en calcul que des jeunes filles au concours auraient fait cependant de bons ingénieurs et souvent de meilleurs praticiens.

On nous accusera d'être trop absolu, de faire de ce problème un problème de sexe, de ne pas consentir à l'égalité de l'homme et de la femme, de perpétuer la notion et l'idée du sexe faible ; loin de nous cette pensée, car nous admettons bien que les femmes puissent apporter dans l'harmonie économique leur contribution à l'effort social ; ce serait d'ailleurs mal reconnaître les travaux pour ne pas dire les dévouements qu'ont volontairement mis nombre de femmes au service de la Patrie.

II

Les véritables carrières ouvertes à l'activité féminine.

Une femme peut-elle donc être ingénieur ou médecin comme un homme? A-t-on vu des femmes médecins de campagne? courir nuit et jour, à cheval, à bicyclette, en automobile, sans relâche, passer au chevet des accouchées deux nuits consécutives, quitter leur repas au potage pour réduire une luxation à dix kilomètres et revenir harassée prendre une heure de repos pour entendre à nouveau la sonnette de nuit et repartir. Il y a cependant des femmes médecins, mais elles ont une spécialité, elles sont consultantes; il y a des dentistes femmes qui font merveille. La femme est née pour une vie sédentaire et tranquille; on ne la voit pas davantage descendre dans la mine, y passer des jours et des jours. Si demain elle est architecte, on ne la voit pas davantage sur les échafaudages. Evidemment la femme peut être accoucheuse, spécialiste des maladies des femmes, mais elle ne sera pas médecin pour toutes les situations; elle entrera dans les bureaux de dessin d'un ingénieur, mais elle ne sera pas ingénieur. Si hélas! le diplôme ne confère pas toujours le sens pratique, il ne donnera pas davantage la force physique. Donnera-t-il l'ascendant sur des ouvriers, et ceux-ci reconnaîtront-ils dans la femme un chef?

Les femmes ingénieurs agronomes seront-elles des agricultrices? Iron-t-elles par tous les temps, par les champs et les bois donner leur ordres, surveiller le personnel, aider un ouvrier? Monteront-elles sur la moissonneuse dès l'aube pour en descendre à la nuit et recommencer le lendemain pour sauver la récolte si les ouvriers manquent? Iron-t-elles à la foire pour discuter du prix d'un cheval avec un maquignon retors? Pourront-elles enfin conduire ce personnel difficile et souvent de fortune? Hélas les femmes de mobilisés qui ont assumé la noble tâche de continuer la culture, en l'absence de leur mari, ont déjà fait la réponse à la question: le métier, disent-elles, est au-dessus de leurs forces! La femme ingénieur agronome est contrainte physiquement à devenir fonctionnaire, dira-t-on. Soit, elle sera professeur d'agriculture. Est-ce donc bien son rôle? L'homme déjà n'est pas toujours très écouté dans ses conseils aux praticiens. Que diront nos paysans quand de la chaire de l'instituteur une voix féminine venue de la ville leur expliquera à quel moment il faut moissonner? Il y a des incompatibilités que l'on n'a pas aperçues.

On a voulu faire de la femme ingénieur l'égale de l'homme; on fera des femmes sans nul doute des titulaires de parchemins. Rien ne dit que l'on formera autant d'ingénieurs praticiens.

La question pour l'homme a été de venir en aide à l'Industrie en mettant au lendemain de la guerre à sa disposition les spécialistes qui lui sont indispensables. Pour la femme la question était de réaliser dans la voie des études techniques l'égalité des sexes, égalité sinon réalisée déjà du moins rendue possible dans le domaine de l'enseignement, dans le domaine de la médecine, dans le domaine du droit. C'est une jeune fille, ancienne dame employée des postes, qui professe la philosophie dans un lycée de garçons du Nord de la France, c'est quelques avocates de talent qui ont montré que la femme peut défendre avec succès des causes criminelles et civiles, c'est enfin Mme Curie qui s'est élevée jusqu'aux sommets des sciences physico-chimiques, ce sont toutes ces hautes intelligences qui ont réveillé l'ardeur féministe à laquelle les milieux ministériels n'ont pas été insensibles.

A notre sens on a péché là par *excès de généralisation*. Des femmes ont pu dans certaines conditions remplacer avantageusement des hommes. Doit-il donc forcément s'en suivre que des diplômés équivalents conféreront la même conception de la profession d'ingénieur, la même aptitude physique, la même mentalité, le même sens pratique à l'exercer ?

On a paru méconnaître que les sexes ont leurs caractères spécifiques nettement différenciés; la *vie physiologique de la femme n'est pas celle de l'homme*; cette vie physiologique imprime à tout l'être une conception particulière du travail. Si l'on peut admettre qu'une femme soit médecin, on aime à la voir spécialiste des maladies des femmes ou des jeunes enfants; on songe à une femme avocate, on pense qu'elle ira vers les causes où le sentiment a été le mobile des actes à défendre. Malgré soi, on remet la femme dans le cadre de la maternité et du sentiment; on la veut délicate, sensible et sentimentale. C'est elle qui oublie un peu trop qu'elle est créée pour tout ce qui touche le cœur et que si le cerveau doit rester à l'homme, la femme est parfaitement l'égale de l'homme par les manifestations de son cœur en face des mâles concepts du sexe dit fort.

Un certain nombre d'emplois pourraient lui être dévolus et avant la guerre on était même accoutumé à l'idée de la voir entrer au barreau, mais on aurait trouvé risqué qu'elle aille s'asseoir à l'amphithéâtre de Centrale ou de l'Institut Agronomique. On aurait craint que des camaraderies innocentes dégénèrent quelquefois, ou qu'un brin de flirt ne donne un peu de vertige à ceux qui auraient poussé trop haut leurs discussions sentimentales nées dans le terre-à-terre des résistances passives ! Aujourd'hui on accepte toutes les situations depuis que les femmes conduisent les tramways et

Dieu sait souvent avec quel à propos ! Passons. Mettons les choses au mieux.

Mais n'y avait-il pas assez d'emplois pour les bonnes volontés féminines ? Est-ce le fait de l'homme de compter ou de contrôler des coupons dans une banque ? de vendre les billets dans les gares ? de classer des documents dans un Ministère ? de taper des lettres dans une maison de commerce ? Est-ce donc bien le fait de l'homme de vendre les vêtements ou des chapeaux de dames fabriqués par des ouvrières ? Il y a une infinité d'emplois où la femme réussirait aussi bien sinon mieux que l'homme. Laissons-lui ces emplois et n'engageons pas nos jeunes gens à leurs disputer les places modestes qui sont et doivent être pour elles seules. Nous n'encombrerons pas la carrière et conséquemment nous n'avilirons pas les salaires.

Et d'ailleurs, pour répondre d'emblée à une objection qui ne manquera pas d'être formulée, nous ne voulons pas confiner la femme dans des emplois inférieurs peu rétribués. Si nous ne voulons pas qu'elle vienne concurrencer l'homme dans les emplois qui doivent rester l'apanage de l'homme, nous estimons que l'enseignement supérieur, secondaire et primaire des femmes doit être donné uniquement par des femmes. S'il peut y avoir des femmes médecin, encore que l'exercice de ce fait ne s'entende guère pour elles que dans quelques spécialités, il nous semble qu'il devrait y avoir des femmes pharmacien ; c'est là une profession qui convient à merveille à une femme par son côté chimique et galénique, et par son caractère sédentaire. Les femmes dentistes sont très recherchées. Le commerce des objets et vêtements destinés aux femmes, à notre sens, doit être dévolu aux femmes ; or il n'y a pas que des emplois inférieurs dans cette branche.

Bref, nous n'avons pas la prétention de vider la question à fond en ce qui concerne les horizons ouverts à l'activité féminine. Mais nous croyons qu'il y a beaucoup à faire pour la femme dans l'économie sociale ; il y a place pour toutes les intelligences ; c'est aux femmes à choisir avec discernement la technique ou le commerce le plus en rapport avec leurs facultés et leurs aptitudes.

III -

La femme et l'enfant. Le problème de la famille nombreuse.

Après avoir traité la question au point de vue comparatif des aptitudes de l'homme et de la femme, nous pourrions poser la question suivante dont l'intérêt à l'heure actuelle nous semble primordial : Les femmes ingénieur, médecin, vétérinaire, professeur, fonc-

tionnaire, directrices d'usines voudront-elles demain devenir aussi des mères de famille ? Et même en admettant qu'elles le veuillent, le pourront-elles ?

A ceux, ou plutôt à celles qui rêvent l'égalité des sexes par l'accession des femmes à toutes les fonctions, situations et emplois des hommes, il faut nettement poser le problème de la famille et de l'enfant. Au lendemain de la guerre s'il est utile d'avoir des ingénieurs femmes pour la renaissance industrielle et des agronomes femmes pour la remise en état du sol de France, il ne sera pas moins utile d'avoir des enfants. On paraît trop oublier la grande leçon de la guerre : la condamnation de l'infériorité de notre population vis-à-vis des plus-values des empires centraux et il semble que le problème de la renaissance économique s'il doit dès maintenant retenir notre attention est sous la dépendance de la question préjudicielle du relèvement de la natalité. Or, *il faut examiner si, véritablement, l'institution de la femme ingénieur, porte ouverte à la réalisation de l'accession de la femme à tous les emplois d'homme, favorisera ou non la famille.*

Nettement nous ne le croyons pas ; nous répondrons négativement. Le jour où une femme occupera dans une société un poste d'ingénieur conseil, le jour où une femme médecin de campagne aura créé une clientèle, elle ne voudra pas avoir d'enfant pour ne pas être gênée dans l'exercice de la profession. Si elle consentait à avoir des enfants, elle ne le pourrait pas. La maternité ne s'accorde pas avec une situation importante industrielle, agricole, libérale ou commerciale. Tout au plus s'accorde-t-elle avec une situation administrative ou commerciale lorsque les postes sont subalternes, en un mot lorsque l'emploi peut être tenu par tout le monde, lorsque la femme est aisément remplaçable. Depuis longtemps les femmes sont employées de bureau, aucune n'occupe une situation de chef de bureau ou de service, non parce qu'elles ne seraient pas à la hauteur de la tâche, mais parce que la femme est une malade selon l'heureuse formule de Michelet. Une femme pourrait être pharmacienne ; la profession n'est pas pénible ; on reste chez soi et dans les moments les plus critiques un remplaçant ou une remplaçante assure la continuité du travail. De même dans l'enseignement à tous les degrés le remplacement peut se faire sans dommage.

— Une avocate plaidera quand elle pourra mais, il ne faut pas l'oublier, d'autant moins qu'elle sera mère et qu'elle pourra être retenue ailleurs.

Si l'industriel, s'inspirant du mot nouveau, fait appel au concours des jeunes Centrales ou des agronomes femmes, il ne man-

quera pas de leur faire peser dans l'engagement le fait qu'elles seront obligées de s'absenter et qu'alors elles doivent ou consentir l'emploi modeste ou subalterne, ou consentir une rétribution inférieure. L'emploi modeste créera des froissements, la rétribution inférieure avilira les appointements afférents à la fonction.

Alors la femme ne devra pas, ne pourra plus avoir d'enfants. Si le mariage lui sera permis, la famille ne lui sera plus possible. Evidemment on songe aux jeunes filles qui ne se marieront point et on affirme que celles qui doubleront le cap de la Sainte Catherine pourront faire des ingénieurs comme les hommes ; elles seront vouées au célibat par destination. Sait-on de prime abord si une femme ne se mariera pas ? tant d'apparences sont si trompeuses dans ces délicates questions. Et alors, même si les ingénieurs femmes se marient, elles délaisseront la carrière quand les enfants viendront. Le but social ne sera pas atteint quand on aura touché le but maternel. Si l'on touche le but social, on manquera le but maternel. La question est complexe, insoluble presque.

Il y a plus. Michelet a dit : « La femme est une éternelle blessée ». Pourrait-elle donc, sans compromettre sa santé et la santé de ceux qui viendront d'elle, mener la vie intelligente de l'homme alors que sa constitution la prépare seulement à la fonction de mère suffisante à un organisme pour l'occuper tout entier ?

Dans son *Histoire des classes ouvrières*, Levasseur rapporte que d'après les règlements des anciennes corporations les femmes ne pouvaient être admises dans certains corps de métiers ; dans le corps des fabricants de tapis il était stipulé que « quand une femme est grosse et le métier dépiécé, elle peut se blesser en telle manière que son enfant serait péri et pour moult d'autres périis » (1).

Ne serions-nous donc pas aussi sages que nos pères et sommes-nous donc assez épris d'égalité des sexes pour ne plus apercevoir l'enfant ?

Si l'on veut que les enfants soient forts et vigoureux, et régénérer, reconstruire la race, il est de toute nécessité qu'on laisse aux mères le soin d'être uniquement des mères. La tâche d'ailleurs a plus que de la beauté ; elle a de la noblesse et il faut bien espérer que nos gouvernements reconnaîtront un jour que le problème de la population réclame l'octroi de privilèges aux familles nombreuses.

Il faut avant tout se préoccuper pour l'après guerre du problème de la natalité. D'abord il y a des vides à combler ; pour les combler aucun effort ne doit être négligé. La puériculture doit devenir une

(1) LEVASSEUR : *Histoire des classes ouvrières*, tome I p. 110.

science d'Etat, mais la puériculture ne tiendra que si le plus grand nombre des femmes restent dans leurs foyers. Si les nécessités de la guerre ont conduit à faire la mobilisation féminine, il est nécessaire que cette mobilisation ne soit pas continuée après la guerre et que les hommes puissent reprendre à l'usine, dans l'atelier, au bureau et ailleurs la place qu'ils ont quittée.

Pour que les mariages soient féconds, il faut que les hommes puissent gagner leur vie ; en particulier il serait de mauvaise politique de créer une concurrence très serrée entre les travailleurs quel que soit leur niveau social pour perpétuer par l'avilissement des salaires la pratique des mariages inféconds. Evidemment la femme ne travaille pas toujours poussée par le besoin ; elle y est quelquefois amenée par le désir du bien-être possible, par les salaires qu'elle ajoute à ceux de son mari. M. Lucien March, chef de la Statistique Générale de la France, écrivait en 1905 dans son lumineux rapport sur les causes professionnelles de la dépopulation :

En France, l'intervention du travail féminin est beaucoup plus étendue à Paris que dans le reste du pays. D'après les résultats du recensement professionnel effectué en 1896, à Paris, la population active féminine représente 42 p. 100 de la population active totale au lieu de 34 p. 100 dans l'ensemble des autres parties du territoire. Sur 100 femmes et filles de plus de 13 ans le nombre de celles qui ont été recensées comme exerçant une profession est de 51 à Paris, 38 ailleurs. Enfin, si l'on considère seulement les personnes occupées dans l'industrie proprement dite, les proportions sont :

Sur 100 personnes actives à Paris, nombre de femmes.....	55
Sur 100 personnes actives dans le reste de la France, nombre de femmes	33
Sur 100 femmes et filles recensées à Paris, femmes actives	26
Sur 100 femmes et filles recensées dans le reste de la France, femmes actives	12,7

Ainsi les femmes adonnées à un travail rémunérateur sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses à Paris que dans les départements. Les salaires aussi sont plus élevés à Paris que dans les départements.

D'après ces observations les femmes qui travaillent seraient moins poussées par la nécessité que par les habitudes locales ou par le désir d'améliorer la situation du ménage. Il serait inexact d'accuser la pauvreté : les familles ouvrières françaises ne sont pas plus pauvres que les familles ouvrières allemandes. On vit dans un village, sans que les femmes s'occupent à autre chose qu'à des travaux agricoles ou domestiques : qu'une filature s'installe et toutes les femmes voudront y travailler.

Cette tendance, peut-être plus générale en France qu'ailleurs, qui pousse les femmes au travail rémunéré, est évidemment l'effet d'un désir de mieux être. De son côté, l'homme semble admettre volontiers que sa femme et ses filles contribuent à grossir les ressources du ménage.

Ce désir de bien-être pourrait d'ailleurs être parfaitement contenté par les salaires plus élevés du mari, et c'est en fin de thèse notre conclusion à cette argumentation.

Le jour où les salaires de l'homme, salaires ou appointements, seront suffisants pour la vie moyenne et normale, vie dont le coût est précisément calculé actuellement sur la base des deux salaires masculin et féminin actuels, ce jour les femmes n'auront plus intérêt à travailler. D'autant moins d'ailleurs qu'il ne faut jamais perdre de vue que les femmes restant à la maison gagnent par économie sur les dépenses de voyage, tramways, etc... sur les repas quelquefois, sur la moindre usure des vêtements, sur la possibilité des réparations et des lavages du linge, etc..., une somme souvent égale à celle qu'elles trouvent dans leurs salaires.

Evidemment, dira-t-on, les femmes ingénieurs gagneront des mensualités supérieures aux salaires des ouvrières et des dactylographes. Hélas! on a payé 200 fr., 175 fr., 150 fr., même par mois des ingénieurs de Centrale avant la guerre. Si par un excès de féminisme on détermine l'encombrement de la carrière, que trouveront les malheureuses diplômées?

La véritable solution du problème de la natalité est dans le maintien de la femme au foyer par l'élévation des taux de placement du travail de l'homme. Ce qu'il faut demander à la société future, c'est de donner à un homme de quoi élever sa famille raisonnablement, c'est de déterminer les gages, salaires et appointements d'après les deux composantes :

- Valeur intrinsèque de l'homme ;
- Valeur sociale de l'homme en tant que père de famille.

Dans certaines administrations on donne 100 francs d'indemnité dite pour charges de famille pour chaque enfant à partir du deuxième ; l'indemnité tombe dès que les enfants ont 18 ans. Cette indemnité pour charge de famille ne contribuera pas à accroître la natalité, car elle ne compense pas à beaucoup près les dépenses supplémentaires dues à la présence de l'enfant dès qu'il a atteint un an. C'est là une mesure de façade, rien de plus.

Le problème doit être différemment résolu.

D'ailleurs on ne peut pas exiger des employeurs un salaire différent selon qu'il s'agit d'un célibataire ou d'un père de famille. Obliger l'employeur à tenir compte, dans la fixation du salaire, des charges de famille, c'est condamner les pères de famille à ne plus trouver d'emploi. Un travail identique doit recevoir une rémunération identique de la part de l'employeur qui ne vend

(1) *Rapport sur les causes professionnelles de dépopulation.* (Commission de la Dépopulation — Sous-Commission de la Natalité) par Lucien MARCH, chef de la Statistique générale de la France. Melun 1905.

pas ses moyens de travail mais ses produits. Mais on peut demander à l'Etat de venir en aide aux familles nombreuses sous forme de réduction d'impôts, gratuité de scolarité, allocations et primes, mise à disposition de logements, facilités de chauffage, éclairage et transports, etc. Ainsi par voie de contribution spéciale à ajouter à l'impôt sur le revenu des célibataires, on donnera aux salaires, gages et appointements des pères de famille une puissance d'acquisition plus grande et le relèvement de la condition des familles nombreuses sera atteint. La composante valeur sociale aura imprimé son action au mouvement des salaires.

Ce qu'il faut, c'est condamner le célibataire à n'avoir pas ses aises, son superflu, son luxe, à n'être pas un jouisseur dans un monde où la vie lui est trop facile, c'est amener l'homme à se marier, à fonder un foyer, une famille, à considérer que la raison de famille est la raison d'Etat et que pour être un bon citoyen il faut être un père, car la France a besoin d'enfants.

Le jour où tous les hommes se marieront, la femme n'aura plus besoin de devenir ingénieur ou médecin, de plaider ou de préparer des pilules, elle sera la gardienne vigilante du foyer, la façonneuse de la nouvelle génération où tous les jeunes gars seront travailleurs et les jeunes filles plus vertueuses.

A la base de l'organisation sociale, il y a deux nouvelles directives : demander à l'homme du travail, beaucoup de travail — le payer honnêtement, largement. Puis, laisser la femme au foyer sauf dans quelques spécialités où son rôle semble défini par nature ; dans ces spécialités s'engageront sans concurrence celles qui ne connaîtront que le célibat. Ailleurs l'homme cherchera sa vie concurrencé par ses pairs. Il y aura place pour tous.

Au foyer la femme préparera, entretiendra le nid. On nous citait des institutrices qui le dimanche, le jeudi ne pouvaient rester chez elles ; sous mille prétextes divers, elles promenaient en tous lieux leur désir de fuir cuisine et ménage. Dans le foyer désert l'homme n'est pas retenu, c'est l'écueil. Avec une femme ingénieur, médecin, avocat, plus de foyer, donc plus de lien, plus de port, d'abri pour rentrer à midi, le soir, le dimanche. Si, objectera-t-on, il y aura possibilité de tout récréer par la domesticité. Mais la domesticité sans la maîtresse de maison ce n'est pas le nid. Et puisque nous sommes avant tout dans le chapitre des enfants, qui donc élèvera les enfants ? la bonne. A qui les premiers sourires ? à la bonne. Qui guidera les premiers pas ? la bonne. Et plus tard :

Lorsque je serai vieux et que tu seras vieille

Vers qui les souvenirs ? vers maman. Non ! vers la bonne peut-

être, vers le décousu de l'enfance, vers cette maman fuyante qui s'en allait toujours et sur les genoux de qui on ne pouvait jamais dormir.

Très instruite la maman de demain, mais sans valeur éducative. Et aime-t-on autant les petits qu'on n'élève pas ? Non. Et désire-t-on avoir des enfants que l'on quittera à la séparation des sangs ? Non.

La femme ingénieur, et, disons-le, la femme de demain ne sera plus une mère ; peu à peu puisqu'aussi bien au féminisme on tend une perche aussi solide, le mal d'égalité des sexes envahira tout l'organisme social ; le désir de gagner s'emparera de toutes les femmes avec la hausse des prix de toutes choses. Rétablissons l'équilibre des prix du travail et de la vie réelle. Développons la production de l'homme et laissons la femme à son foyer, à son intérieur, à ses petits.

IV

La formation intellectuelle de la femme.

Est-ce à dire que nous voulons ignorante la femme de demain ? Loin de nous cette pensée, cette conception étroite ; nous ne la voulons pas mêlée au travail de l'homme. Nous voulons au contraire que la femme soit instruite pour être la véritable compagne de son mari. Nous voulons que la femme reçoive le minimum au moins d'instruction générale qui lui permette de comprendre son mari, son rôle de maîtresse de maison, son rôle de mère. Pour cela bien entendu nous ne nous occupons que des femmes qui par leur situation auraient pu prétendre aux concours des grandes écoles. Voici comment nous comprenons l'instruction.

La véritable formation de la femme moderne ne peut se faire qu'au lycée de jeunes filles, ou dans tout autre établissement procédant du même principe, toute question religieuse mise à part, parce qu'il y est donné :

1° Un enseignement secondaire général (littérature, sciences physiques et naturelles, mathématiques).

2° Un enseignement *féminisé*, c'est-à-dire orienté vers les besoins et les aspirations de la jeune fille et de la femme.

Il faudrait y ajouter un enseignement pratique et un peu de pédagogie. La littérature y sera poussée ; la femme est plutôt une littéraire et elle aura à former non des cerveaux, mais des cœurs, ceux de ses enfants ; la psychologie lui sera nécessaire et on poussera très loin dans le domaine de la philosophie religieuse. Son sens critique doit être exercé car elle aura à guider la pensée de ses enfants. Il serait surprenant que ce sens critique qui est une forme

supérieure de l'éducation du cœur et de l'âme ne la conduise pas à une vie morale. Les sciences seront dirigées vers l'économie ménagère tout en gardant un caractère de formation intellectuelle ; les programmes devront rester simples, mais vidés à fond, car la femme aura à faire des leçons de choses à ses enfants, à répondre au « pourquoi » de ceux qui s'éveillent à la vie. Un baccalauréat des jeunes filles pourrait clore cet enseignement ; il serait passé en Sorbonne ou dans les facultés ; il ouvrirait la porte des facultés et des écoles normales supérieures ou secondaires des jeunes filles ; il permettrait d'entrer à l'école de pharmacie ou dans les administrations (emplois réservés aux femmes).

V

La dot.

Une dernière question primordiale se pose. Les jeunes filles ainsi formées pour être les compagnes parfaites de leur mari rencontreront-elles ce mari qui les épousera pour elles, pour leur culture, leur éducation, leur commerce, leur mentalité, leur conception de la vie, ou bien iront-ils encore vers celles qui apporteront dans la corbeille du mariage terres et prés, titres et espérances ?

Le problème de la dot va-t-il donc se poser encore à présent comme autrefois ? Malheureusement rien ne fait prévoir qu'il en soit autrement et la hausse des prix de toutes choses rendra les jeunes hommes plus difficiles sur le choix d'une femme. D'autres, faisant de la création d'un foyer la constitution d'une Société d'apports, estiment, et combien de mères imprudentes avec eux, que les jeunes hommes maintenant qu'ils sont plus rares valent plus. Il y aurait un marché des maris.

On a tout dit, tout écrit, sur le problème de la dot. L'institution est d'une immoralité incontestable ; elle fait passer quelquefois avant les tares physiques, avant les tares morales aussi, un sac d'écus, comme si quelques maigres revenus pouvaient décider du sort d'une vie entière. Ah ! combien de bassesses, combien d'hypocrisies ce sac d'écus qu'on n'a pas à gagner, pour la possession duquel il suffit de dire : oui à M. le Maire, n'a-t-il pas déterminées ?

Il faut réagir contre cette tendance, qui se perd un peu déjà, des mariages à dots. C'est une des plaies de la Société moderne qui perpétue l'inégalité naturelle et quelquefois, ne craignons pas de le dire, engendre l'amoindrissement de la race. Laissons les affinités décider des nouveaux foyers ; l'amour seul doit s'y installer avec l'estime qui engendreront des amitiés inaltérables parce qu'il y aura harmonie physique et morale. Alors beaucoup de jeunes filles

se marieront ; les femmes sont faites pour être des épouses et des mères et les hommes pour être des ingénieurs. Concluons.

VI

Conclusions.

Il est impossible au lendemain de la guerre de combler, par l'admission des femmes aux grandes écoles, les vides qui existent dans le corps des ingénieurs de l'industrie et de l'agriculture. Il faudra aux jeunes filles une préparation spéciale qu'elles n'acquerront que dans quelques années. Or, dans quelques années, les jeunes gens non touchés par la mobilisation deviendront nombreux aux divers concours. Si une décongestion des situations dites libérales s'opère actuellement permettant le relèvement *nécessaire* des gages et appointements, est-il de bonne politique de poursuivre l'avilissement du prix du travail alors que le prix de toutes choses s'accroît du simple au double ? Les jeunes filles qui, par féminisme, réclament l'égalité des sexes ne vont-elles pas plutôt contre leurs intérêts de sexe en diminuant leurs chances de mariage, celles-ci étant à notre sens en raison directe de la situation pécuniaire de l'homme ?

Que des jeunes filles s'instruisent, nous pensons qu'il n'en doit pas être autrement et que les compagnes des médecins, des ingénieurs, des avocats, des industriels, des agriculteurs doivent être à même de *comprendre leurs maris*, et de les *seconder même quelquefois* ; que des jeunes filles s'engagent dans des professions nettement *spécialisées* pour elles, nous ne pouvons que souscrire à cet élan, mais que la femme cherche à prendre un métier d'homme qui l'éloignera du foyer et de la famille, nous avons le devoir de crier casse-cou. La société s'engage dans une voie de mort à l'heure précisément où tout doit être fait pour créer, développer, intensifier la vie.

Quand la femme crée la vie, elle est dans son rôle, elle est l'égale de l'homme.

L'égalité des sexes est dans la *différenciation des rôles*, elle n'est pas dans l'unification des tâches ; quand elle luttera avec l'homme, la femme ne sera pas souvent son égale. Trop de différences naturelles les séparent qui sont faites pour se composer en une résultante, la famille, et non pour lutter au détriment du foyer, forme supérieure de l'association humaine.

ABEL BECKERICH.